

Questions orales

Des voix: Bravo!

M. le Président: A l'ordre, s'il vous plaît.

LES RÉSULTATS ÉVENTUELS DES NÉGOCIATIONS

L'hon. Lloyd Axworthy (Winnipeg—Fort Garry): Monsieur le Président, dans son discours d'hier soir le premier ministre a proposé pour la première fois l'idée que le Canada recherche un traitement national comme objectif pour les échanges, faisant ainsi sienne la théorie voulant que les règles du jeu soient les mêmes pour tous. Il s'agit là d'un tournant assez brusque pour la politique commerciale canadienne. Est-ce que le premier ministre est disposé à préciser ce que cela veut dire, que les règles du jeu soient les mêmes pour tous, pour le Canada? Est-ce qu'à son avis cela pourrait vouloir dire l'accès intégral donné aux États-Unis à nos ressources en hydrocarbures, à nos ressources en eau, à nos secteurs financier et culturel? Est-ce que le premier ministre pourrait nous dire ce que cela coûtera au Canada?

• (1420)

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, j'ai mentionné tout à fait expressément que ce serait cela, dans de bonnes négociations, que ce serait là, effectivement, en fin de compte, sur un certain nombre d'années, un bon résultat. J'ai dit que notre objectif était de conclure un accord qui créera des emplois et apportera plus de prospérité aux Canadiens.

J'ai également dit de façon tout à fait claire, comme je l'espère mon honorable ami s'en souviendra, que si l'accord n'est pas bon pour le Canada il n'y aura pas d'accord.

LA POSITION DES PROVINCES

L'hon. Lloyd Axworthy (Winnipeg—Fort Garry): Monsieur le Président, l'affaire est bonne ou mauvaise selon ce qu'en pense quiconque l'évalue, et nous nous posons des questions à ce sujet. Est-ce qu'en proposant l'idée de règles identiques pour tous le premier ministre a l'appui entier des gouvernements provinciaux, étant donné que cela supprimerait beaucoup de leurs politiques d'approvisionnement, les offices de commercialisation agricole et les politiques du développement régional? A-t-il reçu leur accord pour appliquer la politique de l'uniformité des règles qu'il a annoncée hier soir?

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, le premier ministre Peterson, par exemple, a pour sa part souligné à la conférence d'Halifax l'opportunité d'amorcer la suppression des obstacles aux échanges interprovinciaux. Il a exposé très nettement une position que j'ai trouvée excellente, et qu'à l'instar de plusieurs autres j'ai faite depuis lors. Je pense qu'il exprimait l'opinion de beaucoup de Canadiens quand il a dit que la suppression de ces obstacles aux échanges interprovinciaux était une condition préalable à la croissance. Notre but est de créer des emplois et de nouveaux marchés, de relever la productivité, d'accroître la concurrence, et la prospérité pour les Canadiens. C'est avec

intérêt que j'ai enfin amené le parti libéral à énoncer sa politique hier soir quand son chef a dit: «Je puis vous donner l'assurance que nous allons suivre ces négociations de près».

[Français]

LE PACTE DE L'AUTOMOBILE—LA POSITION DU GOUVERNEMENT

L'hon. Edward Broadbent (Oshawa): Monsieur le Président, je désire poser une question au premier ministre.

Hier soir, pendant sa discussion sur le libre-échange, le premier ministre a donné comme exemple, à plusieurs reprises, le Pacte de l'automobile.

Le premier ministre est-il d'accord avec les Américains pour dire que le Pacte de l'automobile est un accord de libre-échange?

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, j'ai dit clairement hier soir que l'histoire nous montre que, lorsque les obstacles au commerce tombent, une nouvelle prospérité s'ensuit.

Prenons l'exemple du Pacte de l'automobile de 1964. Je voulais tout simplement indiquer que la prospérité dans le domaine du commerce international passe par une diminution du nombre de barrières. Et c'est cela que nous voulons faire.

[Traduction]

L'OPINION DU PREMIER MINISTRE

L'hon. Edward Broadbent (Oshawa): Monsieur le Président, une fois de plus, le premier ministre tourne autour du pot sans répondre à la question.

Aujourd'hui, à Washington, les négociateurs canadiens discutent, entre autres choses, du Pacte de l'automobile et du libre-échange. Le premier ministre peut-il préciser ce qu'il a voulu dire hier soir lorsqu'il a cité à plusieurs reprises le Pacte de l'automobile comme exemple de libre-échange. Veut-il dire qu'il considère, comme les Américains, qu'il s'agit là d'un accord de libre-échange ou pense-t-il, comme les Canadiens, que le Pacte de l'automobile, qui garantit des investissements aux Canadiens, n'est pas un bon exemple de libre-échange? Cela intéresse également tous les travailleurs des autres secteurs qui ont regardé le premier ministre. Peut-il répondre à cette question?

M. le Président: A l'ordre. C'est une longue question.

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Comme nous l'avons tous dit, le Pacte de l'automobile vise à libéraliser les échanges, conformément à notre objectif. Le député nous reproche de manquer de suite dans les idées. Peut-être devrait-il lire *La Presse* du 11 mai 1965, date à laquelle le Nouveau parti démocratique a déposé une motion de censure contre le gouvernement pour s'opposer au Pacte de l'automobile.

Des voix: Bravo!

LA NATURE DES NÉGOCIATIONS

L'hon. Edward Broadbent (Oshawa): Monsieur le Président, le premier ministre réécrit l'histoire. S'il vérifie bien, il constatera que le Pacte a été signé en 1965 et non en 1964. Nous avions proposé cette motion avant que des garanties n'y soient incluses...